



Dossier :
Budget communal 2016

Janvier

Rétro



Repas des Aînés offert par le CCAS



Vœux de la municipalité



Spectacle de l'école élémentaire



Ste Barbe chez les pompiers

Février



Loto du Tennis Club de La Buisse



Soirée Rock de Défi Danse pour la St Valentin

Mars



Soirée italienne de l'ABFI



Cérémonie du 19 mars



Après-midi jeux de l'APE



Exposition « Chassé-croisé » de P. Vieilly et Yliev



Assemblée générale de la MJC de La Buisse



Concert jazz de Grazzia Giu Trio



En quête de sens

Madame, Monsieur, chers Buissards,

Au sommaire de ce Mag de mai, vous trouverez, comme chaque année, l'état des finances de la commune. En résumé, nous vous présentons, d'une part, un résultat 2015 exceptionnellement bon malgré un contexte toujours plus difficile et, d'autre part, un budget 2016 qui poursuit les efforts de maîtrise des dépenses, tout en allouant les moyens nécessaires au niveau de service attendu par les habitants d'une commune qui compte désormais plus de 3 200 habitants (officiellement 3 244 au 1^{er} janvier 2016).

Les investissements inscrits au plan pluriannuel (à 6 ans) reflètent les choix des élus mais ils ne sont pas gravés dans le marbre. Ils sont régulièrement remis en discussion et actualisés en fonction de l'état de nos finances et des nécessités nouvelles. Parmi ces dernières, la mise à niveau de notre défense extérieure contre l'incendie (DECI) et, à plus long terme, de nouveaux locaux pour la MJC qui manque de place pour accueillir dans de bonnes conditions des adhérents toujours plus nombreux. Les élus débattent des enjeux et font des choix dans l'intérêt général mais souhaitent aller plus loin.

Si depuis maintenant huit ans, chaque projet d'investissement communal fait l'objet d'une concertation systématique et approfondie avec les futurs usagers, nous touchons parfois

aux limites de l'exercice. En effet, certaines réunions de concertation, comme par exemple celle qui concernait les aménagements autour des écoles, n'ont pas le succès qu'on pourrait espérer vu le nombre d'habitants concernés.

Dans le régime de démocratie représentative qui est le nôtre, la loi accorde aux élus la légitimité de gérer la collectivité et de faire des choix qui l'engagent, sans réelle obligation de rendre compte aux habitants entre deux élections. La plupart des élus pratiquent la simple information, ou plus souvent, de la communication (mise en valeur), sur leur action, d'autres concertent la population en amont des décisions en tenant (plus ou moins) compte de son avis. Ils sont beaucoup moins nombreux à accorder aux citoyens la possibilité de participer à l'élaboration des choix. Cette forme de démocratie qu'on nomme participative nous paraît être la seule qui puisse rapprocher les citoyens de la vie de la cité, de la politique et donc être la plus pérenne. C'est aussi la plus exigeante car elle suppose, pour les élus, de mettre à disposition toutes les informations et les enjeux, d'être capables d'entendre des points de vue différents, d'enrichir leurs réflexions de propositions citoyennes et, in fine, d'assumer des choix issus d'une réelle co-construction. Cette voie n'est pas la plus facile mais elle promet de grandes

satisfactions, elle donne du sens à nos vies et à notre société.

La fête du village a été, cette année encore, une belle réussite qui a rassemblé un large public venu se détendre et admirer de très nombreux talents artistiques, culturels ou sportifs. Que la Maison des Jeunes et de la Culture soit félicitée et remerciée pour avoir porté cette journée de convivialité. La citoyenneté ne se décrète pas, elle se cultive et s'entretient dans ces moments partagés.

Faire ensemble, s'impliquer ensemble dans les affaires de la cité, c'est nécessaire, c'est indispensable et c'est surtout possible.

Patrick Cholat

Sommaire

P 2	Rétro
P 3	Édito
P 4/5	Vie municipale
P 6/7	Portrait des bénévoles de la bibliothèque
P 8/9	Dossier : Budget communal 2016
P 10/11	Sapeurs-Pompiers / Site naturel du Grand Ratz
P 12/13	Vie associative
P 14	Culture / Bibliothèque
P 15	Rétro
P 16	Agenda des manifestations de 2016 / Chez nos voisins

Vous habitez à La Buisse depuis moins d'un an ou vous allez prochainement vous y installer ?

Les élus vous invitent **samedi 4 juin de 10 h 30 à 12 h** pour un temps d'accueil convivial.

Au programme

- Visite du village
- Remise d'un sac de bienvenue contenant de nombreuses informations utiles
- Échanges autour d'un verre

Nous serons heureux de faire votre connaissance.



Inscrivez-vous :

- en mairie auprès d'Angélique Marseille-Benguedouar au 04 76 55 00 78
- par mail mairie-de-la-buisse@labuisse.fr

Rendez-vous des aînés

Depuis plusieurs mois et cela tous les 15 jours, les aînés de La Buisse se retrouvent **le mardi de 14 h 30 à 17 h dans le local derrière la mairie**, pour jouer au scrabble et surtout pour partager un moment convivial, autour d'un café et de douceurs confectionnées par les participants.

Les prochains rendez-vous sont :

- Mardis 10 et 24 mai
- Mardis 7 et 21 juin.

Venez nous rejoindre, nous vous attendons...



Cérémonie du 8 mai

Le rassemblement pour la célébration du 71^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 aura lieu place Marcel Vial à 9 h 30, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Pour les personnes qui voudraient se rendre directement **au monument aux morts, rendez-vous à 9 h 45.**

A l'issue de la cérémonie, nous partagerons un moment de convivialité à l'Espace de la Tour.



Photo prise le 8 mai 2015

État Civil

NAISSANCES

- Gabin ELOY, né le 21/01 à Grenoble
- Elena ACHARD-LOMBARD, née le 24/01 à Voiron
- Luca OGIER, né le 05/02/2016 à Voiron
- Malicia MORARD-CHATAIGNIER, née le 25/02 à Voiron

MARIAGE

- BENSALLAH Driss et LAMBERT Nadine, mariés le 23/01,
- ARMONIA Joseph et PERRIN Corine, mariés le 13/02,

- PAVY Pierre-François et Lê-HUU Kim-Liên, mariés le 18/03,
- PRÉVE Alexandre et LAROCHE Julie, mariés le 09/04.

DÉCÈS

- CHOLLAT Joseph, décédé le 06/01 à Saint-Geoire-en-Valdaine,
- ORTUNO Marcel, décédé le 20/01 à La Buisse,
- CHANARON vve COTTAVOZ Marie, décédée le 15/02 à Saint-Vincent-de Mercure
- GESSAY ép. FILIOD Andrée, décédée le 19/03 à Voiron

Aménagement des espaces publics

Le groupe de travail « aménagement des espaces publics » a identifié trois lieux à fort potentiel :

- l'espace devant les écoles : lieu de rencontre mais souffrant actuellement d'un manque de convivialité ;
- l'espace devant et autour de l'église : traité aujourd'hui comme un « non-lieu » où règnent la circulation automobile et le stationnement anarchique ;
- l'espace situé à l'arrière des écoles (rue de Chantabot) et qui, suite aux travaux de construction de l'espace petite enfance, doit nécessairement être repensé.

En mai 2015, puis septembre 2015 (à l'occasion des journées du patrimoine), vous avez été invités à des « ateliers participatifs » menés par Didier Chenaux, paysagiste et chargé de l'étude de ce projet. Une quinzaine d'habitants sont venus et se sont penchés sur les problématiques d'aménagement de ces espaces. Un récapitulatif de toutes les idées et un avant-projet ont été mis en ligne sur le site de la mairie à la rubrique « Projets ».

Pour 2016, un budget de 65 000 € a été alloué et permettra l'aménagement :

- du parvis des écoles (qui sera réalisé conjointement aux travaux de sécurisation de la rue des écoles)

- de l'arrière de l'école (dans la continuité des travaux de l'espace petite enfance) ; nous vous solliciterons à nouveau pour cette réalisation afin que ce projet soit aussi le vôtre.

L'aménagement de l'espace devant et autour de l'église est un projet d'une plus grande envergure (budget estimé à 160 000 € minimum). Il nécessite une réflexion plus approfondie afin d'établir un phasage.

Cependant, nous tenons, d'ores et déjà, à occuper les lieux en vous proposant, les 25 et 26 juin, une pièce de théâtre contemporaine « La vie sans mur », en plein air, sur le parvis de l'église.

Ce sera aussi l'occasion de partager un moment convivial avec les habitants, les spectateurs et les acteurs.



Respectons-les, respectons-nous ...

Les beaux jours approchant, voici quelques rappels pour le bien-être de tous.

Nuisances sonores

L'article R 1334-31 du Code de la Santé publique stipule que : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Veillez à ce que vos activités ou vos animaux (vos chiens en particulier) ne soient pas une gêne pour l'entourage.

Travaux de bricolage et de jardinage

Par arrêté préfectoral, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mé-

canique...) ne peuvent être effectués que les

- **Jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30**
- **Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Brûlage des végétaux

Par arrêté préfectoral du 18/11/2013, sont interdits le brûlage et la destruction des déchets végétaux, en tout temps, sur l'ensemble du département de l'Isère.

Gestes citoyens

La commune bénéficiant d'une déchetterie performante, nous vous en rappelons les horaires afin que vous puissiez y déposer vos déchets dans le respect de tous :

- Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
- Le samedi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h



Portrait

La Bibliothèque de La Buisse : une histoire

La bibliothèque de La Buisse est née en 1992, de l'initiative géniale et visionnaire d'une équipe de bénévoles : Françoise Teyssonnière, Carmen Sanoja, Denise Pascalin, Marie-Thérèse Bernet, Chantal Allibert, Valentine Roche, Christian Sérafin, Marie-Claude Capelli, Sylviane Lévêque, ...

Depuis, la bibliothèque s'est agrandie et

professionnalisée : en juin 2010, Hélène André, bibliothécaire, a été recrutée par la municipalité.

Mais les bénévoles restent toujours la colonne vertébrale de cette bibliothèque et c'est une équipe de neuf personnes (une professionnelle, Hélène, et huit bénévoles) qui, chaque semaine, en assure le fonctionnement.

Hélène André



L'aide des bénévoles correspond à l'équivalent de 1,2 temps plein. Pendant les horaires d'ouverture, il y a systématiquement un ou deux bénévoles qui gèrent les prêts/retours, remettent en rayon, couvrent les livres. Ils sont aussi très actifs dans les différentes animations : notre équipe accueille les scolaires (les 9 classes de l'école élémentaire viennent 1 fois par mois et les 5 classes de l'école maternelle, 1 fois tous les deux mois), le Relais d'Assistante Maternelle (1 fois par trimestre), les enfants (lectures de contes 1 fois par mois) et les adultes (club lecture 1 fois par mois).

Leur travail est indispensable et me permet d'assurer d'autres missions importantes : assurer la gestion administrative, préparer les animations, gérer les achats des nouveautés ou les échanges entre bibliothèques et contribuer aux activités du réseau de lecture publique du Pays Voironnais. Notre petite bibliothèque peut ainsi tenir sa place (à côté des grosses médiathèques !) dans ce réseau en construction.

Brigitte Hérino

(bénévole depuis 15 ans)

Je venais tous les vendredis à la bibliothèque et l'équipe cherchait un bénévole pour ce jour-là. Alors voilà plus de 15 ans que j'occupe le poste ! J'apprécie ce moment passé à la bibliothèque : on fait connaissance avec les gens, on découvre leurs goûts.



Lucie Cabanié

(bénévole depuis 7 ans)

J'adore lire et je fréquente la bibliothèque assidument depuis très longtemps. C'est ce qui a donné l'idée à Carmen Sanoja de me recruter comme bénévole ! J'avais 16 ans et j'ai toujours autant de plaisir à venir faire des permanences.



Dominique Cordier

(bénévole depuis 13 ans)

Originaires de Metz, nous sommes venus à La Buisse suite à la mutation de mon mari. Devenir bénévole à la bibliothèque a été pour moi l'occasion de m'intégrer dans la vie du village tout en utilisant les compétences acquises lors de mon parcours professionnel (professeur de français et organisatrice d'événements culturels). En plus des permanences, je m'occupe, avec Hélène, de l'accueil des classes de maternelle et des activités périscolaires. J'aime inventer des histoires et les mettre en scène à l'aide de peluches, d'origamis...



Brigitte Duval

(bénévole depuis 9 ans)

Je suis allée spontanément frapper à la porte de la bibliothèque pour voir si je pouvais être utile. Nous venions d'arriver à La Buisse et mes enfants étaient grands alors j'avais envie d'offrir de mon temps et de rencontrer des gens. Ce que j'apprécie : le contact, les échanges et contribuer à faire vivre ce service au public. Nous formons une bonne équipe que j'ai plaisir à retrouver chaque semaine.



re écrite par des bénévoles

Françoise Kopaczewski et Lucie Delphin

(bénévole depuis 21 ans)

(bénévole depuis 9 ans)

animent les lectures des contes du vendredi 1 fois par mois

Nous aimons la littérature jeunesse. Les livres pour enfants sont d'une grande poésie et d'une grande richesse ... les adultes devraient s'en inspirer plus souvent ! Préparer la séance mensuelle de lectures nous demande du temps mais nous y prenons beaucoup de plaisir : décider d'un thème, choisir les histoires, préparer la projection, répéter ... et quelle plus belle récompense que de voir la joie des enfants qui découvrent et apprécient un livre ?

Nous participons également à l'achat des nouveautés du secteur jeunesse. Nous aimons feuilleter et dénicher les albums qui, demain, seront empruntés et enchanteront les enfants ! La bibliothèque c'est la possibilité offerte à tous d'accéder au plaisir de la lecture.

Il y a une vraie complicité entre nos deux conteuses ... un déménagement et une évolution professionnelle vont malheureusement y mettre fin. Alors si l'expérience vous tente, faites-vous connaître ! Hélène vous accompagnera dans vos premiers pas de conteurs/conteuses.



Christian Sérafin

(bénévole depuis l'origine de la bibliothèque !)



J'ai toujours fait don des livres que j'avais lus à des bibliothèques. C'est, donc, tout naturellement que j'ai participé dès le début, à cette aventure.

J'aime le livre, le manipuler, en prendre soin.

Dans le cadre de mon bénévolat, j'ai suivi une formation pour réparer les livres. J'ai maintenant un petit atelier chez moi (car il n'y a malheureusement pas de place à la bibliothèque) avec une presse, une râpe à bois, de la colle ... J'ai un message à faire passer : même si cela part d'un bon sentiment, ne réparez surtout pas les livres de la bibliothèque vous-même. Le scotch sèche, jaunit et rend le livre cassant ; la réparation ne tient pas et on ne peut plus rien faire. Alors, ramenez les livres à la bibliothèque et c'est moi qui m'en chargerai !

Odile Gallion

(bénévole depuis 2 ans)

Je voulais être bénévole en bibliothèque ; juste avant de cesser mon activité (ingénieure en informatique) j'ai suivi une formation « métiers du livres ». J'aime conseiller les lecteurs : en les questionnant sur les lectures qu'ils ont aimées, je cherche à faire des liens pour leur faire découvrir d'autres œuvres susceptibles de les toucher. Je souhaite donner leur chance aux



livres : dans le monde de l'édition, une nouveauté en chasse une autre ; beaucoup de livres passent inaperçus ou tombent trop rapidement dans l'oubli. J'essaie donc que les livres aient plus de deux mois de visibilité !

J'ai ainsi mis mes compétences informatiques au service de la bibliothèque : j'ai relooké le site internet et je rédige les fiches « coups de cœurs du club lecture » ainsi que la présentation des nouveautés.

Huit bénévoles, chacun avec ses compétences, ses goûts, ses envies, ses disponibilités. Tous nécessaires !

L'équipe a besoin de renfort, alors venez !

Pour lire des contes, pour assurer des permanences, conseiller, partager vos coups de cœurs ... et faire vivre la bibliothèque de La Buisse !

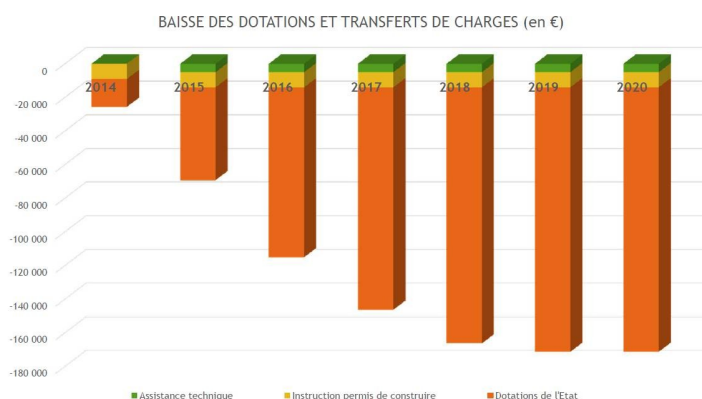
Bilan de l'année 2015

L'exécution du budget 2015 a permis de dégager une capacité d'autofinancement particulièrement élevée (620 000 €). Si nous pouvons nous en réjouir, il faut aussi en mesurer la fragilité : une analyse détaillée montre que l'augmentation des dépenses est structurelle, durable alors que celle des recettes, malheureusement, est en partie conjoncturelle et ne sera pas reproductible d'une année à l'autre.

Le budget primitif 2016 (voté le 31 mars)

Contexte budgétaire

- Baisse de la dotation de l'état ;
- Augmentation des dépenses liées aux transferts de charges de l'état vers les collectivités locales (instructions des permis de construire, assistance technique aux petites communes...).



Face à cela, des choix politiques qui essaient d'optimiser les dépenses sans renoncer à la qualité des services ni au développement du lien social et du vivre-ensemble :

- Stabilisation de la masse salariale qui représente près de 50 % de nos dépenses de fonctionnement,
- Volonté de maîtriser les charges courantes (économies d'énergie, renégociation des contrats de maintenance, internalisation de certaines prestations),
- Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux,
- Maintien de l'enveloppe des subventions aux associations car un tissu associatif dynamique renforce le lien social,
- Poursuite d'une politique culturelle riche et variée pour toucher tous les publics,
- Soutien des actions en direction des jeunes et des familles en difficultés pour prévenir la délinquance et renforcer la solidarité :
 - Augmentation de la subvention au CCAS qui apporte une aide financière
 - aux familles à faibles revenus pour leur inscription à la MJC (activités, accueil de loisirs, stages),
 - aux personnes âgées pour le portage des repas à domicile
 - Augmentation de la subvention à la MJC afin qu'elle puisse proposer un créneau régulier d'activités aux adolescents.

Et demain ?

Face à ce contexte économique morose, nous souhaitons être proactifs car nous avons de l'ambition pour notre village. Une ambition humaniste, écologique et solidaire.

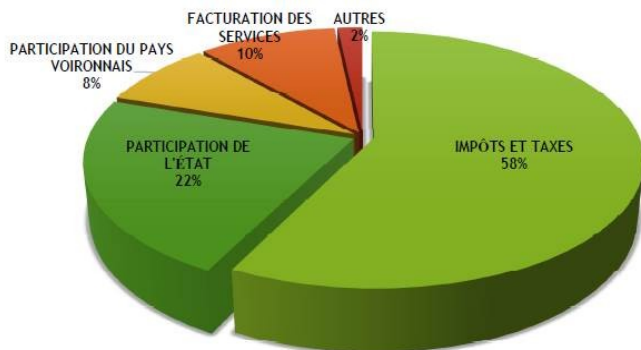
Les projets sont nombreux mais leur réalisation doit faire l'objet de choix, de priorisations et nous souhaitons partager ces choix avec vous. Comment transformer les contraintes en opportunités de changements ? Comment agir mieux avec moins ?

C'est de tout cela que nous souhaitons discuter avec vous. Dans les prochains mois, nous allons multiplier les occasions de vous rencontrer et de développer la démocratie participative. Pour être créatifs tous ensemble.

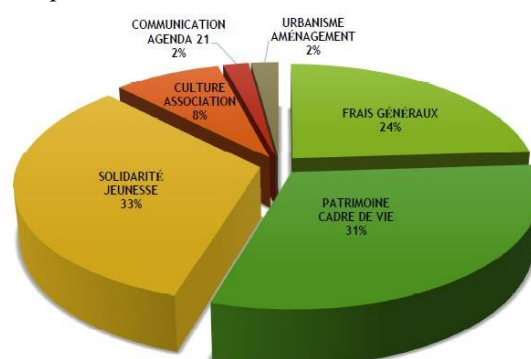
Budgetaire ensemble

Budget de fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 2 178 000 €



Dépenses de fonctionnement : 1 804 000 €



Recettes de
fonctionnement



Dépenses de
fonctionnement



Capacité d'autofinancement
(C.A.F.)

Capacité d'autofinancement (C.A.F.) = elle correspond aux « économies » que la commune a pu faire sur son fonctionnement. Elle peut être reversée tout ou partie en section investissement.

C'est une préoccupation centrale de la politique communale puisque c'est de cette « économie » que dépend notre capacité à investir dans le développement de notre commune.

Pour la première fois, il est prévu que les recettes de fonctionnement diminuent (de 41 000 €). Cette baisse cumulée à une hausse des dépenses ramène la capacité d'autofinancement à 334 000 € (une baisse de 47 % par rapport à 2015).

Budget d'investissement

Emprunts : pas de nouvel emprunt prévu en 2016

C.A.F.
334 000 €

Recettes d'investissement : 2 275 000 €
(subventions et produits divers)

Dépenses d'investissements : 2 609 000 € (dont 200 000 € pour remboursement des emprunts contractés)

Les principaux investissements 2016	Montant
Extension école et espace activités petite enfance (fin des travaux engagés en 2015)	1 208 000 €
Rénovation de la salle polyvalente	410 000 €
Voie douce aux abords des écoles	240 000 €
Sécurité routière et aménagement de la voirie suite aux visites de quartiers	104 000 €
Travaux pour l'évacuation des eaux pluviales	66 000 €
Mise en accessibilité bâtiments	65 000 €
Aménagement espaces publics	65 000 €
Travaux éclairage public	57 000 €
Travaux bâtiments communaux	40 000 €
Sécurisation de la circulation au Gay - 1ère phase	20 000 €
Défense incendie	25 000 €
Vidéo-projecteurs interactifs école élémentaire	10 500 €

Emprunts en cours
856 000 €
soit 264 € /habitant

La moyenne nationale est de 710 € /habitant pour les communes de notre taille.

Sapeurs-pompiers volontaires : Pourquoi pas vous ?

La caserne de La Buisse, c'est une brigade de 24 volontaires (dont 4 filles) dirigée par l'Adjudant-Chef Thierry Commeville. Elle effectue plus de 300 interventions par an sur les secteurs de La Buisse, Voreppe, Pommiers-La-Placette, le Grand Ratz et peut également être appelée en renfort au-delà de ces secteurs.



Pourquoi devient-on pompier volontaire ?

Il n'est pas rare que cette vocation soit inspirée par un membre de sa famille ou par un proche lui-même pompier volontaire. Chez les Revol, par exemple, il y a le père, la mère, et également la fille !

Et il y a aussi ceux qui ont spontanément poussé la porte de la caserne car ils avaient envie de s'engager et de consacrer une partie de leur temps au service de la collectivité.

L'adjudant Mickaël Solazzo : « *On devient pompier volontaire pour être utile et secourir les gens, rendre service et être dans l'action. C'est un engagement très gratifiant dans lequel on partage des valeurs fortes avec ses coéquipiers.* »

Cette vocation peut même venir très tôt. Denis Lessard : « *Comme d'autres pompiers volontaires ici, j'ai d'abord été Jeune Sapeur-Pompier. Pendant quatre ans, j'ai été formé aux différentes techniques et manœuvres. Cela m'a permis de découvrir le quotidien d'une caserne ainsi que l'esprit de groupe. Les Jeunes Sapeurs-pompiers acquièrent une vraie maturité et développent leur sens des responsabilités. C'est une activité très complète !* »

En quoi consiste cet engagement concrètement ?

Chaque sapeur-pompier doit s'intégrer dans le planning de la caserne afin d'assurer une continuité des secours. Il s'engage à assurer une astreinte de nuit par semaine et un week-end de garde par mois.

A cela s'ajoutent : un entraînement sportif tous les jeudis, une manœuvre par mois et la formation continue obligatoire.

Sergent Christophe Balducci : « *C'est l'engagement de*

toute une famille car toute la famille va en subir les conséquences. Il faut que le conjoint se rende lui-aussi disponible pour gérer seul la maison et les enfants lorsque nous sommes appelés. Impossible d'être sapeur-pompier volontaire si la décision n'est pas partagée par l'ensemble de la famille. »

... et c'est pour cela qu'à la Sainte Barbe (la patronne des sapeurs-pompiers), les conjoints sont également remerciés et récompensés. Les arrières-lignes de la brigade en somme !

Adjudant-chef, adjudant, sergent C'est l'armée ?

Les sapeurs-pompiers volontaires ne sont pas des militaires mais les codes de conduite vis-à-vis de la hiérarchie ressemblent un peu à ceux de l'armée. En tout cas, on y retrouve ce respect affiché pour la hiérarchie.

L'Adjudant Mickaël Solazzo : « *Etre sapeur-pompier volontaire apporte un regard différent sur la hiérarchie, la discipline et le fonctionnement d'un groupe. Cela peut aider un jeune à comprendre et accepter la hiérarchie pour mieux s'intégrer dans le monde du travail. On apprend aussi à respecter l'uniforme.* »

... et il est vrai que l'ambiance est admirable, chaleureuse, conviviale, blagueuse, un peu comme dans une équipe de sport ; mais, sur une injonction de l'adjudant-chef, l'ordre, la discipline et le sérieux reviennent instantanément pour une rapidité d'exécution exemplaire.

Comment se sentent les filles au milieu de ce monde majoritairement masculin ?

Clara Revol et Laure-Anne Guillermin haussent les épaules en souriant : « *On arrive facilement à faire sa place !* ». Et leurs collègues masculins renchérissent « *On a besoin de filles dans la brigade. Elles sont aussi compétentes que nous et peuvent apporter un soutien différent lorsqu'il faut par exemple rassurer des personnes accidentées ou sinistrées.* »

Et comment tout cela est-il compatible avec votre métier ou vos études ?

Dans certains cas, il est possible de signer une convention SDIS/employeur afin que les pompiers volontaires puissent quitter leur travail lorsqu'ils sont appelés. Mais de tels accords sont encore trop rares et le sapeur-pompier volontaire doit souvent limiter ses interventions aux astreintes de nuits et aux gardes du WE. Un site internet, géré par le SDIS, centralise les disponibilités de tous les volontaires du département.

Si cette double casquette s'avère difficile à porter parfois, elle peut être aussi un avantage : « *La diversité de nos activités professionnelles est une vraie richesse pour notre brigade. Au cours des interventions, il arrive*

très souvent que l'on ait à utiliser nos compétences professionnelles. On apprend des uns et des autres ; la diversité des gens et des savoir-faire contribue à l'efficacité de notre brigade. »

L'Adjudant-chef Thierry Commeville conclut : « La caserne de La Buisse a besoin de volontaires. Tous les dimanches matins, l'équipe de garde entretient les

véhicules et le matériel. Les portes sont alors grandes ouvertes : n'hésitez pas, venez nous rencontrer et discuter. Tout le monde peut devenir sapeur-pompier volontaire ! »

Quelles conditions doit-on remplir pour devenir pompier volontaire ?

- Être âgé de seize ans au moins et de cinquante-cinq ans au plus ;
- Résider en France et jouir de ses droits civiques ;
- Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale ;
- Valider une formation initiale (29 jours répartis sur 6 stages).

L'engagement est pris pour 5 ans, renouvelé après avis du chef de centre. Le premier engagement est assorti d'une période probatoire.

Pour les 11-18 ans, les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) permettent une initiation aux techniques de secours tout en pratiquant un sport.

Pour plus d'informations, contacter le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Isère : <http://www.sdis38.fr>



Environnement

Des nouvelles du Site Naturel du Grand Ratz

Le 24 mars avait lieu le comité de suivi du Petit Site Naturel du Grand Ratz réunissant les élus, les propriétaires et exploitants du Grand Ratz, les chasseurs, ainsi que le Département et l'association Le Pic Vert mandatée pour réaliser la gestion du site naturel. A cette occasion, Le Pic Vert a rendu compte des activités réalisées en 2015 sur le Grand Ratz, dont voici deux exemples :

Inventaire des chauves-souris du Grand Ratz

Un inventaire des chauves-souris a été réalisé durant l'été 2015, avec l'aide de Chantal Pouchoy et Pierre Chico



Sarro, bénévoles du Groupe Chiroptères Rhône-Alpes. Pas moins de 14 espèces différentes ont été enregistrées au cours des 3 soirées, portant ainsi le nombre d'espèces de chauves-souris recensées sur le site à 15 espèces et faisant du Grand Ratz un site remarquable. Rappelons que toutes les chauves-souris sont protégées par la loi. Cet inventaire est consultable en mairie de La Buisse.

Chantier d'élagage et d'abattage des bouleaux et des épicéas sur les pelouses de l'ancienne carrière.

De nombreux bouleaux et de jeunes épicéas se développaient dans les anciennes carrières Pascal qui faisaient de l'ombre et condamnaient à terme les orchidées et la très belle gentiane ciliée qui fleurissent les

pelouses installées sur les dalles rocheuses. Un chantier organisé le 5/12/15 réunissant 6 bénévoles équipés de tronçonneuses et de sécateurs a permis de faire revenir la lumière. Les branchages ont été réunis en tas pour former des abris pour la petite faune. Les jeunes épicéas coupés ont été distribués aux habitants du Grand Ratz et aux adhérents du Pic Vert.



Par ailleurs, plus de 80 kg de graines de tournesol bio ont été fournis par le Pic Vert pour alimenter les mangeoires de la cabane d'observation qui reste un lieu très apprécié des randonneurs au Grand Ratz, été comme hiver.

Si vous êtes intéressés par le devenir du site du Grand Ratz et que vous souhaitez participer aux chantiers bénévoles et aux sorties de découverte, vous pouvez contacter, en mairie de La Buisse, Mme Catherine Marchal et M. Serge Papillon qui sont les élus municipaux en charge de la gestion du site naturel.

Martial Botton
chargé d'étude responsable du suivi du Grand Ratz.

● **Mercredi 4 mai**

- *Temps calme à la bibliothèque*
- Parcours de feu - Peinture brûlante !

● **Mercredi 11 mai**

- Jeu : Le relais des serveurs
- Dessin encre et eau

● **Mercredi 18 mai**

- Construction de moulins à vents
- Concours d'avions en papier

● **Mercredi 25 mai**

- Jeu : mission jardin
- Atelier poterie : création d'hérisssons ou autres...



● **Accueil spécial préados (PA) 11 / 13 ans tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 17 h à 19 h**
 ● **& Accueil spécial ados (A) 14 / 17 ans tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 19 h à 20 h 30**

● **Vendredi 6 mai**

- Attention pas d'accueil ce jour là

● **Vendredi 13 mai**

- Mission premier barbecue de l'année ! Chacun amène quelques saucisses ou un peu de viande, la MJ s'occupe de la salade et du pain.



● **Vendredi 20 mai**

- Pas d'accueil car sortie le samedi

● **Samedi 21 mai**

- Sortie au Parc aventure de La Brunerie : Parcours dans les arbres et sensations, prévoir le pique nique !

● **Vendredi 27 mai**

- Activités en fonction des envies des jeunes
- Soirée de restitution du Projet Vidéo inter MJC : « Liberté, égalité, fraternité ou pas ? »
- Projection d'un film réalisé par les jeunes du Pays Voironnais

● **INFOS SEJOURS de l'été 2016**

- Séjour « **Nature et Far West** » 6/8 ans du 11 au 13 juillet
- Séjour « **Grimpe et Eau** » ados du 18 au 22 juillet
- Séjour « **Voile et Mer** » 9/11 ans du 22 au 26 août
- Inscriptions à partir du 2 mai - Infos détaillées sur notre site internet

● A noter dans vos agendas !!

● **SOIRÉE JEUX Spécial adultes et adolescents - Vendredi 27 mai à 20 h à la MJC**

- Découverte et initiation aux jeux de société sont au programme de cette soirée ludique et conviviale.

- Vous pourrez tester différents types de jeux de stratégie, de développement, de gestion, d'opposition, de placement...



Zoom sur ... Défi Danse

Associations

Défi danse, association créée en 2009 à La Buisse, a pour vocation l'apprentissage de la danse de salon.

Le nombre d'adhérents, aujourd'hui d'une centaine de personnes, suit une progression régulière. Il est à noter que certains d'entre eux sont présents depuis l'origine.

Les cours dispensés par Sylviane et Antoine Todesco, professeurs diplômés, ont lieu le mardi et couvrent l'ensemble des danses de salon comme le rock, tango, paso doble, valse, chacha, etc... mais également les danses en lignes actuelles .

Pour les débutants, la durée des cours est de 2 h 15, et pour les avancés, de 1 h 45.

Le jeudi, Tony Muzzupapa, enseigne la Salsa pour des cours d'une durée d'1 h pour les débutants comme pour les avancés.

Pendant l'exercice 2015-2016, l'équipe dirigeante a mis en place plusieurs manifestations qui ont remporté un franc succès : après-midi dansant en février et en novembre, repas dansant de la Saint Valentin et

des stages de danse au cours de la saison.

A souligner : l'ambiance conviviale de l'ensemble des cours dispensés, ainsi que la participation active des adhérents que nous remercions pour leur engagement et qui contribuent largement au succès de ces manifestations par leur dynamisme.

Et sur cette lancée, pour la saison 2016 - 2017, l'équipe dirigeante envisage plusieurs manifestations qui dépendront des dates de disponibilité de la salle polyvalente.



Théâtre

Les ados de l'association
« Les Tréteaux de La Buisse » présentent
« **L'homme qui bistou rit** »
création et mise en scène d' Hélène Poncet



Samedi 21 mai à 20 h et dimanche 22 mai à 17 h à la salle socio-éducative.

Claire Zazal, de Buisse-Télé, a raison, cette immersion en clinique de chirurgie esthétique est un « bouillon de bouffons » : soignants, patients, truands, tous déjantés! Loufoquerie garantie ! Et, où est donc le corps ? Celui du faux-mort ! Aïe, aïe, aïe quand le bistouri entaille, c'est la pagaille.... ou l'heure de vérité !

A.P.E.

Vide grenier de l'A.P.E.

Dimanche 1^{er} mai de 9 h à 17 h à la salle polyvalente



Entrée libre
Restauration sur place

Ass. Buissarde Franco-Italienne

L'ABFI vous propose :

un week-end à Turin les 1^{er} et 2 octobre 2016

avec transport en autocar, hébergement et petit déjeuner pour seulement 153 €/personne, base chambre double.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Marie PEDANO au 06 26 02 44 29.

A presto.



Bilan sur la rénovation de l'Espace de La Tour

L'Espace de la Tour est l'un des lieux de notre commune dédié aux manifestations culturelles.

Des expositions y ont lieu régulièrement (prochainement Benjamin Salomon - voir ci-dessous), ainsi que des conférences (récemment la semaine science et fiction) et des concerts (dernièrement, un concert de jazz)

Pourquoi les travaux de rénovation étaient-ils nécessaires ?

Cette salle d'exposition était équipée d'éclairages inadaptés à l'usage et suite à un dégât des eaux, des travaux de peinture et de réfection du faux plafond étaient indispensables.

Les objectifs de la commune étaient d'améliorer les conditions d'accueil des diverses manifestations culturelles (lieu plus agréable, matériel adapté à la vocation culturelle de la salle) et de renforcer ainsi l'attractivité de cet espace.

Mais aussi d'en faire un espace culturel à vocation intercommunale, identifié au niveau du Pays Voironnais, de ses habitants et de ses artistes.

Les travaux ont été réalisés au cours de l'été 2015 pour un total de 18 345 € TTC.

Une subvention de 35 % du coût HT, soit 5 351 €, a été attribuée par la Région Rhône Alpes dans le cadre du CDDRA (Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes) du Pays Voironnais.

Auvergne – Rhône-Alpes



Exposition de Benjamin Salomon

Du 2 au 29 mai 2016 à l'Espace de La Tour

Ouvert le week-end (samedi et dimanche) de 15 h 30 à 18 h

Inauguration dimanche 8 mai à partir de 15 h 30

Benjamin Salomon, buissard, expose :

« Dès mon plus jeune âge, j'ai été attiré par le graff... À 15 ans, je prenais mes bombes pour aller peindre dans des usines et lieux désaffectés.....

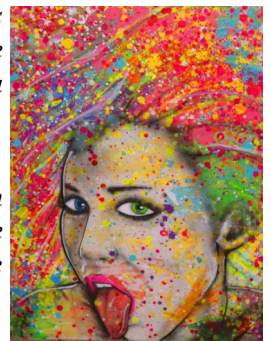
Depuis ce fut une source d'inspiration illimitée !

Cela fait plus de 15 ans que je customise, modélise et crée des lettres tout en développant des personnages aussi bien réalistes qu'imaginaires. Mon exposition portera sur les personnages plutôt que le lettrage, car je pense que les lettres n'ont rien à faire sur une toile. Ce

n'est pas par ce que ce n'est pas artistique, bien au contraire. Le graff vit sur les murs et dans la rue ; le limiter à une simple toile, c'est comme l'emprisonner....

Pour moi, le graff est plus qu'un loisir, c'est une passion qui me nourrit, que je pratique intensivement chaque jour.

Il m'a servi de "thérapie". Il contribue, entre autres, à développer l'imaginaire, apporte plus de confiance en soi et permet d'extérioriser ses problèmes ou ses désirs. »



Mémo-service

Agence postale
Tél : 04 76 05 64 98

-

Mairie - Tél : 04 76 55 00 78 - Fax : 04 76 55 09 53
mail : mairie-de-la-buisse@labuisse.fr // site : www.labuisse.fr // www.facebook.com/villelabuisse

Bibliothèque
Tél : 04 76 55 07 23

-

Service Scolaire
Tél : 04 76 55 07 88

Avril



Carnaval en indiens des P'tits Buissards



Vainqueurs de la Coupe du Président



Concert de jazz pour les écoles maternelle et élémentaire de La Buisse



La Fête du Village : défilé dans le village, démonstration de danse country, chant et concert, lecture nocturne...
Merci aux organisateurs pour cette fabuleuse manifestation !!

A la bibliothèque...

Agenda

- **Mardi 17 mai à 20 h 30** : Club-lecture pour partager vos coups de cœur du mois
- **Vendredi 27 mai à 17 h 15** : Contes projetés, à partir de 4 ans.

Tout le mois : Pour réveiller l'enquêteur qui sommeille en vous, retrouvez notre sélection policière de romans, albums et bandes dessinées.

Agenda des manifestations de mai à décembre 2016

Mai

Du 2 au 29 mai	Exposition de Benjamin Salomon	Espace de La Tour
D. 1 ^{er}	Vide-grenier de l'APE	Salle polyvalente
D. 8	ABB - Concours officiels adultes - Pré-fédéraux 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division	Boulodrome
Du 14 au 15 mai	Tréteaux de La Buisse - Théâtre « L'homme qui bistou rit »	Salle socio
V. 27	Soirée jeux – ouverte à tous	MJC

Juin

V. 10	Concert vocal	Espace de La Tour
S. 11	ABB - Coupe Marcel Vial, concours officiels - Repas le midi	Boulodrome
S. 18	Comité des fêtes – Fête de la musique et feu d'artifice	Salle polyvalente
S. 25	Kermesse des écoles	Stade de foot
Date à préciser	Exposition dans le cadre des Rencontres photographiques du Voironnais	Espace de La Tour
3 juin	Animation pour les 6 ans du marché alimentaire	Place du Marché
Date à préciser	Théâtre en plein air : "la vie sans mur" par LE FESTIN DES IDOTS, jeune troupe grenobloise	Parvis de l'église
Date à préciser	Bibliothèque - Troc-livres	

Juillet /Août

V. 1/07	Ciné Club « les sentiers de la gloire » de Stanley Kubrick	Espace de La Tour
S. 2/07	ABB - Challenges Bruno et Séverin MUNARI - Concours sociétaires ouvert à tous, suivi d'un repas	Boulodrome
M. 12	Concert Nicolas Josserand	Salle socio-éducative
S. 20/08	ABB - Coupe du SOUVENIR - Concours sociétaires, ouvert à tous	Boulodrome
S. 27/08	ABB - Coupe Michel ROCHE - Concours officiels - Repas le midi	Boulodrome

Septembre

S. 10	ABB - Coupe de la SOCIETE - Concours sociétaires	Boulodrome
S. 10	Forum des associations	Salle polyvalente
17 & 18	Journées du patrimoine : patrimoine et citoyenneté	

Octobre

Date à préciser	Fête de la science	
V. 7	Concert classique Alter Duo	
Du 7 au 15	Exposition Roger Rouquairol, peintre buissard	Espace de La Tour
V. 7	Concert Alter Duo, classique	
S. 15	APE - soirée Halloween	Salle socio
D. 16	Trail du Buis	Salle polyvalente
Du 19 oct. Au 4 déc.	Exposition Pascale Contrino, peintre buissarde	Espace de La Tour

Novembre

Du 3 au 6 novembre	Festival « Livres à Vous ! »	
D. 6	Pucier des P'tits Buisards	Salle polyvalente
D. 13	Défi Danse - Après-midi dansant avec l'orchestre Jean-Pierre Franck	Salle polyvalente

Décembre

Date à préciser	Animation Noël	
-----------------	----------------	--

Chez nos voisins

Pommiers la placette

V. 20 mai à 20 h 30 à la maison du Temps Libre,
Conférence consacrée au « Changement climatique »

St Jean de Moirans

21 et 22 mai : Expo d'arts à la MPT
22 mai : Pucier de 9 h à 18 h au Marché aux Cerises